

POSTULAT

du député (suppl.) Guido Walker, CVPO, concernant un chargement efficace des voitures en cas d'interruption de la route du col du Simplon (15.06.2010) 5.079

Le chargement des voitures au Simplon fait office de liaison régionale Brigue – Iselle di Trasquera. Le commanditaire de cette liaison est le canton du Valais. Il arrive de plus en plus souvent que la liaison par la route principale entre le canton du Valais et l'Italie (Brigue-Gondo-Iselle) doive être fermée pour cause de catastrophe naturelle ou autre. La dernière fois, c'est arrivé le week-end du vendredi 11 juin 2010 peu avant 10h00 jusqu'au samedi 12 juin 2010 vers 20h00 à cause d'une chute de pierres entre Gondo et Iselle. Une voiture et un pont ont été endommagés, par chance personne n'a été blessé. Peu après l'annonce de la fermeture de la route, un bouchon, avec jusqu'à 4 heures d'attente, se forme à chaque fois des deux côtés du chargement des voitures au tunnel du Simplon, aussi bien à Brigue qu'à Iselle (Italie), car l'afflux de personnes souhaitant charger leur véhicule ne peut plus être absorbé par les courses conformes à l'horaire, à une cadence de 90 minutes.

Les conséquences sont à chaque fois importantes: sur la zone et le tronçon d'accès au chargement des véhicules se produit un blocage de voitures parkées en attente qui s'étend parfois, à Brigue, jusque sur la route cantonale Brigue-Bitsch. Cela implique un renforcement du personnel local, l'intervention de la police, des mesures de déviation du trafic ainsi que des feux clignotants et une réduction de la vitesse, etc. Le service de dépose et de prise en charge des voyageurs côté nord de la gare de Brigue est entravé et parfois même pratiquement impossible via le quai routier (Autoquai). Mise en danger et contrariété de tous les usagers de la route sont programmées! La même situation se produit à Iselle, où le samedi 12 juin 2010 plus de 400 voitures se sont trouvées bloquées, dont de nombreux touristes, frontaliers et Valaisans sur la route du retour.

Il n'est toutefois possible d'introduire un chargement permanent des voitures en cas d'interruption de l'unique route entre le Valais et Iselle/Italie, autrement dit le retour à Brigue / Iselle tout de suite après le déchargement et le chargement des voitures, que si le canton du Valais passe une commande à ce moment-là. Ce qui n'a pas été le cas le vendredi 11 et le samedi 12 juin 2010. Bien que les voies existent dans le tunnel ferroviaire du Simplon, que les conducteurs de locomotives et de trains aient été constamment disponibles, il a fallu attendre les heures de départ conformes à l'horaire. Un état de fait qui s'est heurté à une grande incompréhension de la part de tous les intéressés et n'a fait qu'empirer la situation. Le concept d'urgence avec un deuxième train auto et/ou des trains auto directs du BLS Iselle-Kandersteg pour le trafic de transit des voitures n'a pas non plus été mis en place. Les cars postaux d'été n'ont circulé qu'entre Brigue et Gondo.

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier le concept proposé de chargement permanent des voitures entre Brigue et Iselle en cas d'interruption de la liaison routière au Simplon (notamment entre Gondo et Iselle), de l'introduire sans attendre et de passer le cas échéant une commande en conséquence. Il va de soi que l'exploitation doit être assurée même après la dernière course de train auto selon l'horaire, afin que toutes les voitures en attente puissent être transportées. Cela n'a guère de sens d'introduire une telle mesure seulement après 24 ou 36 heures, car les problèmes majeurs surviennent principalement lors de la phase initiale.

Un chargement supplémentaire de voitures serait sans autre possible dans un délai très court: cela permettrait d'éviter ou de réduire les temps d'attente, les situations de bouchon dans la zone de chargement et même les grands trajets de contournement. Sur le plan de l'importance touristique et économique pour le canton du Valais, les répercussions positives seraient, outre des clients satisfaits du chargement des voitures au Simplon, des recettes supplémentaires couvrant les coûts et un meilleur taux d'occupation des courses.

Sion, le 15 juin 2010
(09h10)

Guido Walker, député, (suppl.) CVPO